



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal

tenue à la salle municipale,

120, rue des Églises, Kinneair's Mills,

le 3 décembre 2012, à 20 heures

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
Tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 3 décembre 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Madame Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Vincent Blais, James Allan et Patrice Nadeau.

Absent : Madame Céline Landry

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2012-181

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Calendrier 2013 ;
5. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2013 ;
6. Taux d'intérêt pour l'année 2013 ;
7. Tarif concernant le remboursement du kilométrage ;
8. Fermeture du bureau municipal pendant les Fêtes ;
9. Renouvellement de notre adhésion au portail Québec MUNICIPAL (service internet) ;
10. Séance extraordinaire concernant le budget ;
11. Résolution d'adoption du deuxième projet de règlement numéro 451 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin de modifier la définition de bâtiment accessoire ;
12. Soumission pour le transport et la cueillette des matières recyclables ;
13. Engagement de l'inspecteur en voirie ;
14. Adhésion à la FQM ;
15. Souper champêtre de Tourisme Région de Thetford ;
16. Questionnaire du comité famille ;
17. Demande d'aide financière « Sur le chemin des artisans » ;
18. Incident avec Bell Canada suite aux travaux du rang 12, 16 août 2012 ;
19. Demande d'inscription de voies cyclables au schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches ;
20. Demande de collaboration au ministère des Transports, direction de la Chaudière-Appalaches pour le projet de Réseau cyclable régional de la MRC des Appalaches ;
21. Entente intermunicipale Régie des matières résiduelles des mines et des lacs ;
22. Budget 2013 (Service incendie) ;
23. Achat de matériel pour le service incendie ;
24. Terrain de l'ancien chemin (coin chemin de Kinnear's Mills et chemin Trépanier ;
25. Correspondance ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

26. Comptes du mois;
27. Période de questions ;
28. Divers ;
29. Adhésion à GROBEC ;
30. Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités ;
31. Levée de la séance.

2012-182

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012.

2012-183

CALENDRIER 2013

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Breton, appuyé par Vincent Blais et résolu unanimement :

Qu'à compter du mois de janvier 2013, les séances ordinaires mensuelles du conseil municipal se tiendront le premier lundi de chaque mois, à partir de 20 h ;

Que pour les mois de janvier, août et novembre, les séances ordinaires mensuelles auront lieu le deuxième lundi du mois ;

Que pour les mois d'avril, juillet, septembre et octobre, la séance ordinaire mensuelle aura lieu le premier mardi du mois ;

Qu'en cours d'année, le conseil peut décider qu'une séance ordinaire sera tenue à une date ou à une heure différente de celle prévue au calendrier. Le conseil doit alors, avant la séance concernée, adopter une résolution, laquelle fera l'objet d'un avis public de la même manière que lorsque le calendrier a été établi.

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2013 :

- | | |
|---------------|--------------|
| • 14 janvier | • 4 février |
| • 4 mars | • 2 avril |
| • 6 mai | • 3 juin |
| • 2 juillet | • 12 août |
| • 3 septembre | • 1 octobre |
| • 11 novembre | • 2 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN
RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DE TAXES POUR
L'ANNÉE 2013**

Monsieur le conseiller Patrice Nadeau dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2013.

2012-184 TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2013

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année 2013.

2012-185 TARIF CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DU KILOMÉTRAGE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que :

- M. Paul Vachon et M. Patrice Nadeau soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions concernant le service d'incendie pour l'année 2013 ;
- Mme Céline Landry et M. Paul Vachon soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions des différents comités pour l'année 2013;
- Les membres du comité de liaison soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions concernant le développement éolien pour l'année 2013 ;
- M. Paul Vachon et M. Patrice Nadeau soient autorisés à représenter la Municipalité et à assister aux réunions de la Régie intermunicipale de la région de Thetford pour l'année 2013 ;
- M. Paul Vachon soit autorisé à représenter la Municipalité et à assister aux réunions avec le député Laurent Lessard pour l'année 2013 ainsi que M. Michel Breton concernant le dossier Voirie ;
- M. Paul Vachon et Mme Michelle Pageau soient autorisés à représenter la municipalité et à assister aux réunions concernant la politique familiale et la MADA pour l'année 2013 ;
- Ainsi que toutes réunions extérieures se rattachant à un dossier piloté par un conseiller ;

Cette autorisation comprend également celle d'engager des dépenses de déplacement en automobile, au frais de la Municipalité, pour un montant maximum de 1 300 \$.

Le remboursement du kilométrage sera effectué sur présentation d'un compte-rendu verbal fait auprès des membres du conseil.

2012-186 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal pendant la période des fêtes, soit du 24 décembre 2012 au 3 janvier 2013 inclusivement.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-187 RENOUVELLEMENT DE NOTRE ADHESION AU PORTAIL QUEBEC MUNICIPAL (SERVICE INTERNET)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion au portail Québec MUNICIPAL (service internet).

2012-188 SÉANCE EXTRAORDINAIRE CONCERNANT LE BUDGET

Une séance extraordinaire concernant le budget de 2013 se tiendra le lundi 10 décembre 2012 à 20 h, à la salle municipale.

2012-189 RÉSOLUTION D'ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 451 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 AFIN DE MODIFIER LA DÉFINITION DE BÂTIMENT ACCESSOIRE

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Madame Céline Landry, conseillère, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 5 novembre 2012 ;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet s'est tenue le 3 décembre 2012 en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Après lecture du règlement il est proposé par Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le deuxième projet de règlement numéro 451 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 264 afin de modifier la définition de bâtiment accessoire soit adopté.

2012-190 SOUMISSION POUR LE TRANSPORT ET LA CUEILLETTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

L'ouverture des soumissions a eu lieu mardi le 27 novembre à 16 h 05. Deux entreprises ont soumissionné. Les prix sont avant taxes.

Les entreprises Sanifer inc. :

**2013-2014-2015.....18 360,00 \$
2013-2014-2015-2016-2017.....30 600,00 \$**

Services Sanitaires Denis Fortier inc. :

**2013-2014-2015.....19 859,03 \$
2013-2014-2015-2016-2017.....34 111,19 \$**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de signer un contrat pour la cueillette et le transport des matières recyclables avec Les entreprises Sanifer inc. pour une durée de cinq (5) ans. M. Paul Vachon, maire, et M^{me} Claudette Perreault, directrice générale, sont mandatés pour signer ce contrat.

2012-191 ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE

Sujet remis à une séance subséquente

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-192 ADHÉSION À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la FQM et de payer la cotisation pour l'année 2013 au montant de 620,96 \$ plus taxes.

2012-193 SOUPER CHAMPÊTRE DE TOURISME RÉGION DE THETFORD

Tourisme Région de Thetford organise un souper champêtre, activité de financement dont tous les profits sont dédiés à la promotion touristique de la région, le vendredi 8 février 2013. Le coût du billet est de 80 \$ taxes incluses.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets.

QUESTIONNAIRE DU COMITÉ FAMILLE

Madame Michelle Pageau fait le compte-rendu du questionnaire du comité famille qui a été distribué à chaque résidence de la municipalité de Kinnear's Mills.

2012-194 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE « SUR LE CHEMIN DES ARTISANS »

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 75,00 \$ pour l'organisation de « Sur le chemin des Artisans ».

2012-195 INCIDENT AVEC BELL CANADA SUITE AUX TRAVAUX DU RANG 12 DU 16 AOÛT 2012.

Proposé par Michelle Pageau et appuyé par Vincent Blais et résolu à l'unanimité des conseillers que La municipalité de Kinnear's Mills paie la facture de 290,34 \$ à Bell Aliant suite aux dommages à la ligne téléphonique qui n'a pu être localisée adéquatement.

2012-196 DEMANDE D'INSCRIPTION DE VOIES CYCLABLES AU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DES APPALACHES

Considérant que depuis 10 ans, la MRC des Appalaches désire avoir un réseau cyclable qui rejoindra toutes ses municipalités ;

Considérant que la municipalité de Kinnear's Mills croit en ce projet et aux retombées qu'il engendrera sur sa population et sur le tourisme dans la région des Appalaches, étant consciente que l'aménagement de ces voies cyclables constitue un atout touristique non négligeable pour une municipalité en plus d'être considéré comme un apport majeur en infrastructure de service pour les résidents d'une municipalité ;

Considérant qu'un comité formé d'élus et d'acteurs socio-économiques a été mis sur pied pour évaluer un projet de réseau cyclable régional ;

Considérant qu'une étude a été produite par le groupe IBI-DAA en 2012 pour valider les coûts d'un tel réseau cyclable ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

Considérant que la municipalité de Kinnear's Mills aimerait que la MRC des Appalaches et les gouvernements dont le ministère des Transports du Québec (MTQ) reconnaissent certaines routes sur son territoire comme voie cyclable ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Vincent Blais, appuyé par Michel Breton et résolu à l'unanimité de demander à la MRC des Appalaches d'identifier dans son schéma d'aménagement la route suivante : route 269, se trouvant dans la municipalité de Kinnear's Mills comme voie cyclable.

ADOPTÉE

2012-197

**DEMANDE DE COLLABORATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS,
DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES POUR LE PROJET DE
RÉSEAU CYCLABLE RÉGIONAL DE LA MRC DES APPALACHES**

Considérant que depuis 10 ans, la MRC des Appalaches désire avoir un réseau cyclable qui rejoindra toutes ses municipalités ;

Considérant que la municipalité de Kinnear's Mills croit en ce projet et aux retombées qu'il engendrera sur sa population et sur le tourisme dans la région des Appalaches, étant consciente que l'aménagement de ces voies cyclables constitue un atout touristique non négligeable pour une municipalité en plus d'être considéré comme un apport majeur en infrastructure de service pour les résidents d'une municipalité ;

Considérant qu'un comité formé d'élus et d'acteurs socio-économiques a été mis sur pied pour évaluer un projet de réseau cyclable régional ;

Considérant qu'une étude a été produite par le groupe IBI-DAA en 2012 pour valider les coûts d'un tel réseau cyclable ;

Considérant qu'il n'y a plus d'argent disponible dans le programme d'aide gouvernemental aux modes de transports alternatifs à l'automobile ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Nadeau, appuyé par Michel Breton et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports du Québec, direction de la Chaudière-Appalaches, d'identifier à travers sa programmation de pavage routier la route suivante : route 269, se trouvant dans la municipalité de Kinnear's Mills dans les prochaines années à venir.

ADOPTÉE

2012-198

**ENTENTE INTERMUNICIPALE RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DES MINES ET DES LACS**

Il est proposé par Patrice Nadeau, appuyé par Michelle Pageau et résolu que la municipalité de Kinnear's Mills approuve l'entente intermunicipale relativement afin de modifier la durée de l'entente initiale signée le 11 novembre 2006 et approuvée par la Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, le 7 mai 2007 afin de pouvoir procéder à la dissolution de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs.

Que le maire M. Paul Vachon et Mme Claudette Perreault, directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Kinnear's Mills, tous les documents nécessaires à la parfaite exécution des présentes.

ADOPTÉE

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)

2012-199 BUDGET 2013 (SERVICE INCENDIE)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter ce qui suit concernant le budget 2013 du service incendie.

**ENTENTE INTERMUNICIPALE
SAINT-JACQUES-DE-LEEDS - KINNEAR'S MILLS -
SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON
SECURITE INCENDIE
BUDGET 2013**

	2013	2012
Rémunération pompiers	40 000	35 000
Cotisations de l'employeur	4 180	3 850
CSST	695	725
Frais de déplacement	1 500	1 500
Téléphonie	1 200	1 570
Pagette	1 492	1 075
Vérification comptable	2 694	3 375
Assurances	5 500	4 500
Déneigement	3 250	1 800
Formation des pompiers	3 000	7 500
Immatriculation	6 002	5 700
Location caserne St-Pierre	0	3 000
Entretien caserne incendie	1 500	1 500
Entretien, réparation camions	9 500	8 000
Entretien, réparation équipement	6 500	5 000
Carburant, huile, graisse	3 500	3 500
Huile à chauffage	0	2 500
Pièces & accessoires	2 500	2 000
Vêtements & chaussures	4 500	7 250
Électricité	4 852	2 000
Propane	3 300	4 000
Achat d'équipements	10 600	6 200
Logiciel Première ligne	2 000	0
Portable incendie	1 000	0
Frais d'administration (2%)	3 345	2 231
Total Sécurité incendie	122 610	113 776
Part Kinnear's Mills (28%)	34 330,80	31 857,28 \$
Part Saint-Pierre-de-Broughton (36%)	44 139,60	40 959,36 \$
Part Saint-Jacques-de-Leeds (36%)	44 139,60	40 959,36 \$
Remboursement capital et intérêts	49 000 \$	49 000 \$
Total	<u>49 000 \$</u>	<u>49 000 \$</u>
Part Kinnear's Mills (28%)	13 720,00 \$	13 720,00 \$
Part Saint-Pierre-de-Broughton (36%)	17 640,00 \$	17 640,00 \$
Part Saint-Jacques-de-Leeds(36%)	17 640,00 \$	17 640,00 \$

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-200

ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE INCENDIE

Proposé par Patrice Nadeau et appuyé par James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers que l'équipement suivant soit acheté auprès de Aréo-Feu pour le service incendie :

- Gaffe à pic reg. 10 pi. A/Manche Fibre de verre au coût de 90 \$ plus taxes ;
- Échelle coulissante 2 sections duo-safety, 30' avec capteurs thermiques au coût de 935 \$ plus taxes ;
- 12 paires de gant pro-tech titan large sans poignet au coût de 1 140 \$ plus taxes ;
- 6 paires de chausson bama 8/9 au coût de 67,50 \$;
- 6 paires de chausson bama 10/11 au coût de 67,50 \$;
- 6 Cagoules Nomex noire 8.5 onces au coût de 147 \$;
- 6 lampes de casque mini UKE au coût de 195 \$;
- 6 supports en métal pour mini Q-A au coût de 143,40 \$;
- 6 lampes responder Koehler 4C-Div.1, chargeur 12 volt, 120 volt au coût de 1 067,70 \$;
- 2 chapeaux « invader » 664 couleur noir au coût de 390,00 \$;
- 1 paire de botte acton 12 » MW taille 9 au coût de 125,00 \$;
- 1 paire de botte acton 15 » MW taille 11 au coût de 125,00 \$;
- 1 extincteur 15 lbs CO2 au coût de 325,00\$;
- 200 tuyaux incendie blanc poly-tuff aréo-800, D.G. 1-3/4 pouces X 50 pieds au coût de 410,00 \$;
- 200 tuyaux incendie blanc poly-tuff aréo-800, D.G. 2-1/2 pouces X 50 pieds au coût de 560,00 \$.

Le tout selon la soumission du 27 novembre 2012.

Que le partage des coûts se fasse selon le prorata prévu à l'entente intermunicipale du service incendie.

2012-201

TERRAIN DE L'ANCIEN CHEMIN (COIN CHEMIN KINNEAR'S MILLS ET CHEMIN TRÉPANIER)

CONSIDÉRANT que le conseil a le droit, depuis 1996, de donner le chemin à qui elle le désire ;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Kinnear's Mills cède à Monsieur Sébastien Gagné et Mme Karina Rodrigue l'immeuble suivant, à savoir :

DÉSIGNATION

Un **immeuble sans numérotation cadastrale**, situé en territoire cadastré, connu et désigné comme étant une **PARTIE D'UN ANCIEN CHEMIN MONTRÉ À L'ORIGINAIRE**, dans le cadastre officiel du **Canton de Leeds**, circonscription foncière de **Thetford**, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot originaire numéro quatre C (Ptie 4C) rang 4 dudit cadastre, vers le sud-ouest par le chemin Trépanier (montré à l'originaire) et vers le nord-ouest par une autre partie d'un ancien chemin montré à l'originaire.

Ladite parcelle de terrain peut être plus explicitement décrite de la façon suivante:

Partant du point "1", selon une direction de 35° 40' 38" sur une distance de cinq mètres et vingt-neuf centièmes (5,29 m) jusqu'au point "2".

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

Dudit point "2", selon une direction de 131° 39' 45" sur une distance de cinquante mètres et soixante-dix centièmes (50,70 m) jusqu'au point "3".

Dudit point "3", selon une direction de 305° 40' 38" sur une distance de cinquante mètres et quarante-deux centièmes (50,42 m) jusqu'au point "1", lequel point "1" étant le point de départ.

Ledit point "1" est situé à une distance de sept mètres et un centième (7,01 m) selon une direction de 215° 40' 38" du coin est de la subdivision un du lot originaire numéro quatre A (4A-1) rang 4 dudit cadastre.

Ainsi décrite ladite parcelle de terrain couvre une superficie de cent trente-trois mètres carrés et trois dixièmes (133,3 m²).

Cette parcelle de terrain se trouve située en la Municipalité de Kinnear's Mills, province de Québec.

Que la Municipalité cède lesdits immeubles pour le prix de un dollar et autres bonnes et valables considérations connues des parties.

QUE la prise de possession et les ajustements de taxes soient faits en date du contrat notarié.

Que ledit acte contienne toutes les clauses mentionnées dans un projet d'acte préparé par Me Étienne Deblois, notaire et soumis à l'assemblée.

Que Monsieur Paul Vachon, Maire et Dame Claudette Perreault, directrice-générale, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer ledit acte de cession et tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes.

ADOPTÉE

Voir ANNEXE A

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

2012-202

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	5 943,80
C0002598	Héritage Kinnear's Mills	5 000,00
C0002599	Centre d'archives de la région de Thetford	42,12
C0002600	Transport adapté de la région de l'Amiante	108,00
C0002601	Légion Royale Canadienne	50,00
C0002602	Petite Caisse	40,55
C0002603	Régie Intermunicipale région Thetford	838,71
C0002604	Visa Desjardins	206,95
C0002605	Imprimerie CCL	413,35
C0002606	Mégaburo	130,38
C0002607	Coop St-Jacques-de-Leeds	5 675,12
C0002608	Roger Lowry	254,74

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

C0002609	Entreprise Sanifer	1 604,48
C0002610	Rick MacRae	862,31
C0002611	Wilson & Lafleur Ltée	66,15
C0002612	Québec Municipal	155,22
C0002613	Richard Bisson	22 686,16
C0002614	Musée minéralogique et minier de Thetford	258,69
C0002618	9014-7992 Québec inc.	476,00
C0002619	Agence de revenu du Canada DAS	730,06
C0002621	Mégaburo	375,19
C0002622	Pavage Centre Sud du Québec	24 995,00
C0002623	Médias Transcontinental (Courrier Front)	659,96
C0002624	Bell Aliant	290,34
C0002625	9231-5613 Québec inc.	659,97
C0002627	Yves Martineau	487,92
C0002628	Richard Bisson	1 520,93
C0002629	Ministère du revenu DAS	862,31
C0002630	Les Éditions Juridiques FD inc.	94,50
C0002631	Rick MacRae	4 371,92
C0002632	Services extincteurs de Thetford	413,91
	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	Hydro Québec	672,23
	Bell Canada	303,17
	Total	81 506,53

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Aucun sujet traité.

2012-203 ADHÉSION À GROBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseiller d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et de payer la cotisation pour l'année 2012-2013 au montant de 50,00 \$

2012-204 ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas adhérer à la fédération canadienne des municipalités.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-205

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 15.

Signé : Paul Vachon

Signé : Claudette Perreault

Paul Vachon, maire

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

ANNEXE A :

